

**La JOM a fêté 10 ans**  
16 595 élèves du canton ont participé à la dixième «Journée Oser tous les métiers». **p.13**



**Message du président**  
Pierre-Yves Maillard présente les vœux du Conseil d'État à l'ensemble de la fonction publique. **p.3**



**État**  
Le photographe Paolo Woods interroge le fonctionnement de l'État haïtien. **p.16**



# La Gazette

N° 248 – 18 décembre 2013

Journal de la fonction publique



© MARGAUX ZEENDER, CERIDAV - CHUV

## La cuisine des fêtes

## au CHUV

Les cuisines du CHUV doivent assurer la préparation de quelque 5000 repas par jour. Les contraintes auxquelles elles

sont confrontées sont très précises et nombreuses. Hors des apéros et autres réceptions organisées pour des invités, la

marge de manœuvre est faible pour une cuisine festive. Mais les cuisiniers savent l'utiliser au mieux. **pp.4-7**

### Le DFJC à La Sallaz?

Le Canton pourrait racheter la Maison de la radio, à La Sallaz, à Lausanne pour y loger le DFJC et le DFIRE dès 2019. La RTS a le projet de s'installer dans un bâtiment à construire à proximité de l'EPFL. **p.12**



### Internement et placements administratifs avant 1980

Un devoir de mémoire s'impose face aux conditions de placements administratifs d'enfants avant 1980 et aux internements d'adultes de «mauvaise vie» entre 1939 et 1971. Le Gouvernement a mis en place un dispositif facilitant la prise en charge des demandes formulées par les personnes concernées et leurs familles. Le Bureau cantonal de médiation administrative (BCMA) sert de porte d'entrée principale pour les demandes qui peuvent être aiguillées vers dif-

férents services. Les Archives cantonales jouent également un rôle central. **pp.8-11**



Vue ancienne de la prison de Bois-Mermet.

## Avis aux lecteurs

Il a été annoncé dans la dernière édition que la Gazette, destinée à s'affranchir du papier dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche SimpA (simplification administrative), serait encore publiée dans sa forme actuelle jusqu'à la fin de l'année. La mise en place des outils adéquats par la Direction des systèmes d'information (DSI) doit néanmoins suivre un processus rigoureux afin de respecter des impératifs de sécurité et d'architecture. Une ou deux éditions supplémentaires en papier seront encore distribuées au début de l'année prochaine, le temps de mettre en place les outils de production de la future version électronique. Avec des détails à découvrir sur les modes de réception du futur média interne de l'administration.



## Cheffe du SSP

Stéphanie Monod dirigera le Service de la santé publique (SSP) dès le 1<sup>er</sup> mars 2014. Titulaire d'un diplôme fédéral de médecin et d'une spécialisation en médecine interne générale et en gériatrie, elle travaille depuis plus de dix ans dans le service de gériatrie et réadaptation gériatrique du CHUV, où elle occupe actuellement le poste de médecin cadre. Elle a participé à la direction du service et géré entre autre la conceptualisation, le déploiement, l'organisation et le suivi financier de plusieurs projets (Geri-A-Com, REAGER-READOM). Son implication en terme de recherche sur les services de santé lui a permis d'être reconnue tant au plan national qu'international. Sa large expérience du domaine de la gériatrie permettra au SSP de notamment faire face aux défis majeurs que présente le vieillissement de la population.



## Nouvelle organisation

C'est le 1<sup>er</sup> janvier 2014 que deviendra effective la nouvelle organisation des départements annoncée par le Conseil d'Etat. Pour rappel, la Police cantonale et le Service pénitentiaire appartiendront désormais ensemble au futur Département des institutions et de la sécurité (DIS), dirigé par la conseillère d'Etat Béatrice Métraux. Le Service du développement territorial rejoindra quant à lui le département auquel est rattachée la Direction générale de l'environnement et qui prendra le nom de Département du territoire et de l'environnement (DTE), dirigé par Jacqueline de Quattro.

## Des films à Rumine

Les musées du Palais de Rumine et le Vivarium ont concocté un week-end de films documentaires les 1<sup>er</sup> et 2 février 2014. Chaque film est présenté un spécialiste. L'entrée est libre et le programme est à découvrir sur [www.musees.vd.ch](http://www.musees.vd.ch) -> Ciné au Palais.



# La bonne année des Archives cantonales

Si la tradition des étrennes existait dans l'antiquité et a perduré en France, l'habitude d'envoyer en fin d'année à ses proches,

relations et connaissances des cartes de vœux illustrées ne remonte qu'à un siècle et demi environ. Elle s'est répandue dans le monde

entier et n'a pas beaucoup changé depuis, comme le montrent ces cartes de 100 ans d'âge conservées aux Archives cantonales.



ARCHIVES CANTONALES VAUDOISE



 **La Gazette**  
JOURNAL DE LA FONCTION PUBLIQUE

Éditeur: État de Vaud. Rédacteur responsable: Joël Christin. Rédaction: BEFH, CEP.  
Impression: PCL Presses Centrales SA, Renens.  
Correspondance à adresser à La Gazette, rue de la Barre 2, 1014 Lausanne.  
Téléphone: 021 316 05 15 - Fax: 021 316 40 52 - E-mail: [info.gazette@vd.ch](mailto:info.gazette@vd.ch)

## Tous nos vœux pour 2014

*Au nom du Conseil d'Etat, j'ai le plaisir de vous présenter, à vous tous, collaborateurs et collaboratrices de l'Etat de Vaud, nos meilleurs vœux pour l'année 2014. La fin de l'année écoulée est l'occasion de vous adresser nos chaleureux remerciements et notre reconnaissance pour tout le travail que vous avez accompli au cours des douze derniers mois. Sans votre engagement constant, les objectifs que le gouvernement s'est fixé dans son programme de législature 2012-2017 resteraient autant d'intentions sans concrétisation.*

*A cet égard, l'année 2013 s'est avérée riche en réalisations effectives : que ce soit dans les domaines des infrastructures de transports publics (RER), des hôpitaux ou des garderies, dans le développement économique ou le soutien à l'innovation, dans la politique énergétique ou encore dans le domaine policier ou pénitentiaire, le Conseil d'Etat a eu à cœur de poursuivre le développement de ces politiques publiques centrales pour le bon fonctionnement et la cohésion sociale de notre canton. A l'avenir, le collège gouvernemental continuera ainsi dans la voie de cette politique budgétaire anticyclique, soucieux d'effectuer les investissements nécessaires dans les secteurs concernés tout en gardant une saine maîtrise des finances publiques cantonales.*



ARC / P. SIEBER

*Plus largement, en 2013 le Conseil d'Etat a également adopté une voie permettant de sécuriser la Caisse de pensions des employés de l'Etat de Vaud à long terme, a mis en route un important accord Canton-communes, tout comme il a décidé d'une réorganisation des départements pour renforcer la cohérence et l'efficacité de l'action gouvernementale et des services dans les domaines fondamentaux que sont la sécurité, l'énergie ou l'aménagement du territoire.*

*Conscient que les défis à relever en 2014 resteront nombreux et importants, le Conseil d'Etat sait combien les objectifs ambitieux de son programme bénéficieront des atouts existants et reconnus de notre canton, mais aussi que la qualité des prestations fournies à l'ensemble de la population vaudoise dépend étroitement de votre professionnalisme et de votre sens du service public. Le Conseil d'Etat tâchera donc de préserver et renforcer les conditions pour que ces qualités continuent de se déployer dans la durée.*

*En attendant, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année ainsi qu'à vos familles et une excellente année 2014. Bonnes vacances à celles et ceux qui en prendront et merci à celles et ceux qui resteront sur le pont pour assurer, pendant les fêtes, les services indispensables à la population vaudoise.*

*Pierre-Yves Maillard,  
président du Conseil d'Etat*

# Quand le repas de Noël doit s'adapter

*Servant quelque 5000 repas par jour et devant répondre à des exigences hors du commun en matière de combinaisons d'ingrédients liées à des intolérances, le CHUV parvient tout de même à mettre*

«**M**esdames et messieurs, la chaîne du soir va commencer. Chacun est prié de rejoindre son poste». L'annonce par haut-parleurs résonne dans les 4500 m<sup>2</sup> des cuisines du CHUV. Cinq minutes plus tard, 25 personnes s'affairent autour des deux grands tapis roulants pour garnir les quelque 900 plateaux-repas individualisés servis chaque soir aux patients. Les fours et cuiseurs sont immenses, les chambres froides multiples. Une pâtisserie et même une boucherie propre au CHUV sont intégrées aux lieux. L'espace des mets chauds est séparé de l'espace réservé aux préparations froides. À 17 h, ce dernier paraît désert avec les deux ou trois personnes qui y travaillent. Seules ses imposantes dimensions permettent de deviner le fourmillement d'activité qui l'anime le matin, au moment de produire les milliers de sandwiches qui seront consommés dans la journée.

## Quantité et contraintes imposantes

Outre les petits-déjeuners et la restauration froide, les cuisines du CHUV doivent assurer pour le personnel et les patients quelque 5000 repas par jour! Est-il encore possible de prévoir une touche particulière pour les fêtes dans un tel univers? À entendre Jean-Jacques Rensch, chef de la cuisine du bâtiment hospitalier qui compte pour près de 80% dans l'ensemble des cinq cuisines que regroupe le CHUV avec l'hôpital orthopédique, l'hôpital Nestlé, Chantepierre et Cery, les contraintes



PHOTOS: JOËL CHRISTIN

*À Noël, comme les autres jours, les repas pour les patients seront dressés à la chaîne sur ces tapis roulants, avec peut-être une touche supplémentaire à la décoration de l'assiette.*

sont multiples. Mais pourtant oui, malgré toutes les restrictions qu'imposent naturellement les priorités médicales, il est possible de donner un air de fête au menu de Noël et de la Saint-Sylvestre.

## Plus de 100 combinaisons

C'est que l'établissement a une habitude quotidienne de mettre les petits plats dans les grands comme les grands dans les petits.

L'organisation industrielle n'empêche pas les traitements particuliers qui sont ici une quasi nécessité. «Nous avons plus ou moins 33 régimes différents à satisfaire. Avec les différentes combinaisons de variations, pour une allergie à tel ingrédient, pour une difficulté à mastiquer ou pour une indication médicale particulière par exemple, cela fait plus de 100 alimentations différentes, explique le chef.



*Afin de permettre de satisfaire toutes les spécificités des régimes des patients, les plus petites casseroles côtoient les plus gros équipements.*

# à plus de trente régimes

*d'équilibre diététique, de forme ou un peu de fête dans les assiettes.*

Responsable de la Commission des menus qui se réunit 13 fois l'an, Jean-Jacques Rensch discute les compositions des plats avec diététiciennes, cuisiniers et autres spécialistes. Le corps de menus qui en sort et qui sera commun aux cinq cuisines du CHUV peut être agrémenté de spécificités. Jean-Jacques Rensch le confie à un groupe de relecture avant que d'autres commissions y apportent leurs adaptations.

## Équilibre, découverte ou végétarien

Trois menus sont proposés chaque jour aux patients. Le menu «équilibre» constitue une base correspondant à un référentiel et répondant à des standards définis par l'hôpital. Les ingrédients particuliers tels que poivre ou ail y sont strictement quantifiés. Il dérive un peu de ce qui s'appelait le «menu blanc» et qui était servi aux malades fraîchement arrivés dont on ne connaissait pas le régime alimentaire: rien qui sorte de la norme et réduction des risques au maximum. À côté est proposé un menu «découverte» qui offre davantage de libertés aux cuisiniers pour composer avec les ingrédients. Et enfin, un menu végétarien qui n'en est pas moins équilibré.

Sur cette base, un logiciel gère chaque assiette servie. Il démultiplie les fonctions



*Les apprentis formés par le CHUV sont nombreux. Par ailleurs, tous les cuisiniers qui travaillent pour les repas des patients ont une spécialisation en diététique.*

des cartes avec codes couleurs qui étaient utilisées il y a longtemps. Les menus peuvent être servis avec ou sans sel, adaptés à un régime pour diabétique, sans un ingrédient spécifique lié à une allergie, avec une mesure des calories, avec des suppléments de tels nutriments énergétique ou de régulation (suite p. 7)



*Des fumoirs à poisson permettent de préparer plus d'une tonne de saumon fumé qui est vendu au personnel avant les Fêtes.*

## En chiffres

- Le CHUV compte cinq cuisines: hôpital orthopédique, hôpital Nestlé, Chantepierre, Cery et la cuisine principale du CHUV qui compte pour 80% dans cet ensemble.
- Le budget annuel avoisine les 35 millions de francs, dont 15 millions pour la marchandise.
- Les employés des cuisines correspondent à un nombre de 256 ETP.
- Environ 5000 repas sont servis par jour, auxquels il faut ajouter un très grand nombre de petits-déjeuners et de mets froids.
- Pour le personnel, quelque 2500 assiettes ou menus sont servis à midi et 250 le soir.
- Pour les patients du bâtiment principal du CHUV, environ 800 plateaux petit-déjeuner sont préparés chaque matin entre 7h et 8h15, puis un millier de repas entre 11h15 et 12h15 et le même nombre le soir, entre 17h15 et 18h30.

La recette de fête de Jean-Jacques Rensch, chef de cuisine au CHUV, pour les lecteurs de La Gazette

## Médailillon de chevreuil (ou de pintade), mandarine et menthe (pour 5 personnes)

### Ingrédients

<b>Viande</b>	40 g carotte épluchée
600 g noix de chevreuil (ou pintade)	25 g céleri pomme épluché
4 g sel	11 g ail haché
0,5 g poivre *	1 baie de genièvre
5 g menthe fraîche	1 brin de thym
0,25 dl huile de tournesol	1/2 feuille de laurier
15 g filet de mandarine	1/2 clou de girofle
<b>Garniture</b>	25 g caramel liquide
75 g carottes en fine julienne	16 g vinaigre de vin
75 g céleri pomme en fine julienne	1 dl vin blanc de cuisine
75 g poireaux en fine julienne	5 g concentré de tomate
75 g haricots verts entiers	22 g concentré de jus d'orange
10 g ciboulette fraîche	20 g jus de mandarines frais
175 g appareil à crêpes	4 dl fond brun de veau
<b>Sauce</b>	4 g sel
4 g huile de tournesol	1,5 dl crème 25%
40 g oignon épluché	0,5 g poivre blanc en grains
	22 g farine

### Préparation de la sauce

- Couper en grosse brunoise les carottes, le céleri et l'oignon.
- Faire suer ces légumes dans l'huile de tournesol, puis ajouter l'ail, le genièvre écrasé, suer quelques minutes.
- Ajouter le caramel liquide, le vinaigre, le vin blanc et les épices, réduire de %, passer au chinois.
- Remettre sur le feu, porter à ébullition.
- Mouiller avec le fond brun préalablement lier avec la farine, ajouter le jus de mandarine frais, le jus d'orange; laisser réduire de moitié.
- Juste avant la fin, infuser la moitié de la menthe dans la sauce, l'autre moitié étant réservée pour le décor.
- Retirer les feuilles de menthe, crémier et rectifier l'assaisonnement.

### Préparation des petites crêpes aux légumes

- Cuire les légumes séparément à la vapeur. Assaisonner, réserver.
- Préparer la masse à crêpe et cuire trois pièces par personne.
- Couper les crêpes à l'aide d'un emporte-pièce lisse de 7,5 cm de diamètre.
- Pour farcir les crêpes: poser une branche de ciboulette sur la surface de travail et par-dessus poser une crêpe.
- Farcir cette crêpe en superposant 5 g de chaque légume.
- Fermer la crêpe en nouant les deux bouts de la branche de ciboulette.
- Continuer de la même manière avec les autres crêpes.

### Préparation des médaillons de chevreuil

- Couper les filets de chevreuils en 15 médaillons de 40g, les assaisonner.
- Chauffer une poêle, verser un peu d'huile et sauter les médaillons.

### Dressage de l'assiette

- Mettre trois médaillons sur un miroir de sauce (0,7dl). Garnir avec trois filets de mandarine ainsi qu'une sommité de menthe. Entourer de trois crêpes farcies.

**BON APPETIT!**

## Desserts vaudois

### Gâteau à la «papette»

(Gâteau de la vallée de Joux pour les fêtes de fin d'année.)

- 300 g de pruneaux secs
- 100 g de raisins secs épépinés
- 50 g de sucre
- 400 g de pâte brisée
- 1 jaune d'œuf pour dorer

Pour préparer la « papette », faire tremper à l'eau séparément les pruneaux et les raisins secs durant une nuit. Dénoyer les pruneaux et les hacher grossièrement. Les faire cuire à feu doux 1h environ avec les raisins et le sucre dans une casserole remplie d'eau jusqu'à consistance pâteuse. En garnir une tôle à tarte foncée de pâte brisée piquée à l'aide d'une fourchette. Réserver 1/3 de pâte pour les garnitures, à savoir des bandelettes de 2 cm de large à poser en croisillons et des petites boulettes placées aux intersections. Badigeonner les décorations à l'œuf et faire cuire à four chaud (230°) 20 à 30mn.

*Noël dans les cantons romands*, Ed. Payot Lausanne, 1980.

*Ou encore, tiré «Du fait de cuisine», traité culinaire rédigé en 1420 par Maître Chiquart, cuisinier du premier duc de Savoie Amédée VIII dont les terres englobaient le Pays de Vaud:*

### Flan au lait d'amandes

Prenez, selon le nombre de flans que vous ferez, la quantité d'amandes voulue. Faites-les plumer, laver et broyer, très bien. Versez de la belle et nette eau, et mettez le lait d'amande dans une belle et nette seille ou cornue, selon la quantité de flans qui doit être faite.

Puis lavez du bel amidon dans de l'eau fraîche et versez-le dans une belle seille. Prenez votre lait d'amande et mélangez-le avec l'amidon trempé. Mettez-y un peu de safran pour lui donner de la couleur. Filtrez le tout à travers une belle étamine dans une belle et nette seille. Mettez un peu de sel et du sucre à grand foison. Ceci étant fait, appelez votre pâtissier pour qu'il fasse les croûtes et qu'il les mette dans le four pour les enraidir. Ensuite, que le pâtissier se munisse d'une belle cuillère de bois ou de fer attachée à un bon bâtonnet creux pour remplir les tartelettes du flan dans le four.



JOËL CHRISTIN

Le nom de famille sonne alémanique et rappelle l'origine bâloise de **Jean-Jacques Rensch**, mais l'accent chante le midi, comme celui de sa Camargue natale ou de Nîme où il a appris son métier à l'école hôtelière. Cet accent ne l'a pas quitté quand il est remonté à Thonon. Ni quand il a traversé le lac pour venir travailler au restaurant du Port de Pully, au Lausanne-Palace ou à Servion avant d'atterrir «par hasard» au CHUV alors que le bâtiment n'avait pas encore une année. Après «30 ans de

maison», l'accent est toujours là. Et la passion aussi. Même si le chef a passé des casseroles à la gestion des budgets et au management. Il y a deux ans, il a dû quitter son bureau vitré, sorte d'aquarium au centre de l'immense cuisine, pour monter à l'étage de la réception, non loin du bureau du chef de service restauration du CHUV Jacques-Frédéric Siegler. Ce qui ne l'empêche pas de redescendre humer l'air des fourneaux dès qu'il a une minute.

(suite de la p.5)

métabolique,... «L'alimentation fait partie de la prescription médicale. Tous nos référentiels alimentaires ont été conçus en commun avec des médecins, des diététiciens et des cuisiniers», précise Jean-Jacques Rensch. «Il arrive que l'on doive suivre des indications très précises, par exemple quand il s'agit de réintroduire des amandes et des noix dans l'alimentation d'un enfant allergique. Le cuisinier joue alors un rôle important pour associer les saveurs à un régime. Récemment, nous avons réalisé une glace à la pistache pour un seul tout jeune patient afin de varier des madeleines qu'il devait manger régulièrement».

Le personnel a deux menus à choix en plus du menu végétarien qui se calque

sur celui des patients. Le restaurant d'entreprise, avec différents self-services, des points de cuisson et une pâtisserie à l'offre conséquente est un des plus grands de Suisse romande.

#### **Dinde farcie aux marrons**

À Noël et à Nouvel An, les menus du CHUV prennent une couleur de fête pour tous. Il importe de soigner le personnel obligé de travailler durant ces jours particuliers aussi bien que les patients immobilisés à l'hôpital. Il sera par exemple possible de goûter à des muffins au magret de canard fumé, à un pavé de bœuf sauté, à un filet de veau sauce morilles, à des filets mignons sauce aux pruneaux, à de la caille farcie aux raisins, à des canapés au saumon fumé ou même à la traditionnelle dinde farcie aux marrons,

tout ça dans le menu «équilibre», donc sans arrière-pensées pour la ligne.

«Servir une dinde aux marrons sur un plateau-repas casse un peu l'effet», fait remarquer le chef. «Auparavant, nous nous contentions de mettre une coiffe de farce sur un morceau de dinde, mais grâce à la boucherie qui fait partie de notre cuisine, nous avons trouvé une meilleure présentation permettant de faire des parts individuelles qui rendent l'aspect d'une dinde farcie dans l'assiette». L'aspect visuel compte toujours pour stimuler l'appétit. L'attention particulière qui y est portée durant les fêtes au CHUV se concentre sur les mets et reste sobre. Pas question en tout cas de décorer les plateaux d'une bougie ou de tout autre élément dangereux dans un univers médicalisé.

Joël Christin



# Favoriser la mémoire face aux mesures

*Le Canton a mis en place un dispositif d'aide aux démarches des personnes victimes de mesures coercitives ainsi que de leurs familles. Un jeune historien s'est penché sur l'histoire de la Commission vaudoise d'*

La pratique de l'internement administratif a abouti à incarcérer sans procès et sans possibilité de recours des milliers de personnes en Suisse au XX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, comme la pratique du placement administratif d'enfants, elle suscite réactions, questionnements, demandes de réhabilitation, ainsi qu'études et recherches. Les personnes concernées interrogent les archives. Des doctorants et des étudiants ont fait leur sujet de thèse ou de mémoire de cette histoire chargée ainsi que de celle des placements administratifs. Une histoire marquée par des privations de liberté à des fins d'assistance, des placements de mineurs et d'orphelins et d'autres décisions de nature coercitive pour des questions de mœurs jugées dangereuses pour la société et qui ont perduré jusque dans les années 1980.

En avril 2013, la Confédération a présenté des excuses aux personnes concernées et a présenté des démarches en vue de leur

reconnaissance (voir encadré ci-dessous). Le 4 décembre, le Conseil national a adopté une loi ad hoc pour la réhabilitation des personnes victimes d'incarcération ou internement abusifs.

## Devoir de mémoire et action concrète

Le devoir de mémoire s'exprime également au niveau du Canton qui avait déjà entrepris des actions dans ce sens il y a plusieurs années. Outre l'internement administratif d'adultes, il concerne aussi le placement de mineurs (dont certains enfants d'internés) dans des institutions parfois peu contrôlées. Aujourd'hui, le Conseil d'Etat développe sa politique de mémoire et de reconnaissance en concordance avec celle de la Confédération et de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS).

En septembre dernier, il a mis en place un dispositif facilitant la prise en charge des demandes formulées par les personnes

qui ont fait l'objet d'internements administratifs, de privation de liberté à des fins d'assistance, de placements de mineurs ou d'orphelins ou d'autres décisions de nature coercitive. Les demandes présentées par les familles de ces personnes sont également prises en compte.

## Une porte d'entrée au BCMA

Le Bureau cantonal de médiation administrative (BCMA) sert de porte d'entrée principale pour les demandes. Il assure des entretiens et assume aussi notamment un rôle d'aiguillage car le thème est transversal. Les questions, les dossiers et les responsabilités relèvent de secteurs variés de l'administration. Les Archives cantonales (ACV) qui conservent les documents relatifs à cette histoire jouent un rôle central. Mais la Chancellerie, le Service juridique et législatif (SJL), le Service de la protection de la jeunesse, les Justices de Paix, l'Office des curatelles et des tutelles professionnelles (OCTP), le Centre LAVI, les organes compétents pour l'octroi de prestations sociales, l'état civil ou encore

## Principales dernières étapes au niveau fédéral

En septembre 2010, à Hindelbank, la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf a présenté les excuses de la Confédération aux mineurs qui avaient été incarcérées sans procès entre 1942 et 1981 dans le pénitencier bernois de Hindelbank. Peu après, l'association *Verein Ravia 1942-1983* s'est constituée, avec pour but la défense des droits des anciens internés administratifs.

En octobre 2012, suite à une initiative parlementaire déposée en avril 2011, la Commission des affaires juridiques du Conseil national a proposé un avant-projet de loi fédérale sur la réhabilitation des personnes placées par décision administrative.

Parralèlement, un poste de délégué fédéral aux victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance est créé en décembre 2012. Le 11 avril 2013, la ministre de la Justice Simonetta Sommaruga a présenté les excuses de la Confédération à ces victimes et participé à une journée de commémoration. Une table ronde est alors créée pour suivre et émettre des propositions dans une démarche de mémoire au niveau fédéral. Le 13 novembre, le Conseil fédéral propose d'approuver le projet de loi faisant suite à l'initiative parlementaire de 2011.

Le 4 décembre 2013, le Conseil national adopte, par 142 voix contre 45 issues de l'UDC, la loi pour la réhabilitation des personnes victimes d'incarcération ou d'internement abusifs. Il exige une étude scientifique sur les placements par décision administrative qui se sont perpétués jusqu'en 1981. La loi ne prévoit pas de réparation financière mais des propositions peuvent être faites dans ce sens par la Table ronde.



Des allocations uniques pourront être octroyées à des victimes démunies. Le chancelier Vincent Grandjean gère les demandes de victimes démunies.

# es coercitives

coercitives jusque dans les années 1980  
l'internement administratif.

d'autres entités étatiques ou non sont concernées et aussi appelées à intervenir.

## Faciliter les démarches

Chacun des services collabore dans le but de faciliter les démarches des personnes concernées ou de leurs familles. Les demandes, plus d'une trentaine à ce jour, sont prises en charge et orientées de façon à leur assurer un suivi adéquat.

L'écoute, l'enregistrement des témoignages et la reconnaissance des souffrances subies et des erreurs commises sont primordiaux. Ce besoin d'être entendu et reconnu avec tout ce que les témoignages peuvent contenir de souffrances subies et d'erreurs commises constitue souvent l'essentiel des demandes.

L'information et l'accès aux pièces des dossiers comptent aussi beaucoup. «Nous préservons les documents avec une grande attention. Il se peut que quelques-uns n'aient pas encore été versés aux Archives car les derniers faits sont encore relativement récents», explique Gilbert Coutaz, directeur des ACV. «Dans la plupart des cas, le délai de protection n'est pas échu. Nous mettons alors le dossier à disposition sous certaines conditions liées à la protection de la personnalité. Quoi qu'il en soit, aucune copie de dossier n'est envoyée aux personnes ou aux familles. Nous n'avons aucune volonté de cacher ou de limiter l'information, mais les faits relatés sont parfois tragiques. Seul le service qui a produit le dossier est habilité à le montrer en encadrant la démarche de consultation. Le SPJ ou l'OCTP sont d'ailleurs les plus à même d'effectuer cet accompagnement et le contact personnel préalable qu'établit la médiatrice cantonale est fondamental».

## Geste symbolique

Parallèlement à la facilitation des démarches, un geste symbolique est prévu pour des personnes qui ont fait l'objet, comme enfants avant 1980, d'un placement administratif et qui aujourd'hui dépendent du revenu d'insertion ou de prestations complémentaires. À cet effet et pour marquer la précarité et la grave souffrance liées aux placements administratifs, le Conseil d'Etat a modifié en 2012 le règlement sur le fonds pour la protection de la jeunesse et en faveur de l'enfance mal-



L'internement administratif sans possibilité de recours a concerné 261 personnes dans le canton de Vaud entre 1939 et 1971.

heureuse et abandonnée (F-PJ). Ce règlement offre désormais la possibilité de verser des allocations uniques aux orphelins ayant fait l'objet d'un placement par l'Etat.

Vaud est pour l'heure un des seuls cantons à prévoir une telle disposition. Ce geste a été rendu possible par la liquidation du Fonds Correvon créé en 1929 en faveur des jeunes filles vaudoises habitant Lausanne. Ce fonds n'était plus utilisé et 250 000 francs ont pu en être récupérés et versés au F-PJ pour ce but unique et bien précis. Le règlement du F-PJ fixe les modalités d'octroi. Les demandes sont reçues par la Chancellerie qui les transmet à une Commission de préavis nommée par le Conseil d'Etat.

«Nous avons quatre demandes en cours mais à la suite des excuses officielles de la Confédération présentées par Mme Sommaruga, ce nombre a dépassé la vingtaine», commente le chancelier Vincent Grandjean.

«Les décisions d'octroi seront rendues en 2014. La Commission aura besoin d'une vue globale avant de statuer sur les demandes».

## Placements bien plus nombreux

Le nombre de cas d'enfants placés jusque dans les années 80 est bien plus nombreux que celui des internements administratifs d'adultes pour cause de «mauvaise vie» Les deux procédures n'avaient d'ailleurs rien en commun. Pour les internements, il y a eu 261 dossiers ouverts entre 1939 à 1971. Ils occupent environ 1,5 mètre linéaire aux Archives cantonales et ils ont constitué dernièrement la source principale du mémoire de master à l'UNIL d'un jeune historien (voir encadré page suivante).

En ce qui concerne les milliers d'enfants placés dans le canton de Vaud, renouer les fils des histoires individuelles est parfois plus difficile. Les systèmes de conservation des

## Un mémoire de master sur l'internement administratif

*Jeune historien, Yves Collaud livre ici quelques-uns des éléments qui constituent son travail de master défendu à l'Université de Lausanne.*

En matière d'internement, les Vaudois ont une particularité: ils ont mis en place, au XX<sup>e</sup> siècle, une institution spécifique sous le nom de *Commission d'internement administratif*. Cette commission statuait sur les cas relevant de la *loi sur l'internement administratif d'éléments dangereux pour la société*. C'est à cette loi vaudoise de 1941, outre les lois de 1939 sur les malades mentaux et autres psychopathes, de 1947 sur la prévoyance sociale et l'assistance publique et de 1949 sur le traitement des alcooliques, que se référait la pratique d'internement dans le canton.

### Quand les preuves manquaient

Les recherches dans les bulletins du Grand Conseil permettent de trouver l'origine de cette loi dans une motion du député Georges Bridel en 1935. Cette motion est déposée face au projet de loi sur l'assistance publique. C'est en particulier l'article 107 qui est questionné. Ce dernier devait permettre d'interner les personnes qui se trouvaient à l'assistance mais qui refusaient de travailler selon leurs capacités. Cet article devait permettre de s'attaquer aux personnes dites «fainéantes» et aux «vagabonds». Georges Bridel souhaitait étendre cette possibilité d'internement à d'autres catégories de personnes non-soumises à l'assistance. Il pensait en particulier aux prostituées et aux souteneurs de Lausanne qui avaient créé, semble-t-il selon lui, un «milieu» criminel – dans le centre de la ville de Lausanne.

Se débarrasser des milieux de la prostitution de rue n'a pas posé de problèmes au Conseil d'État de l'époque. Les seules questions posées concernaient les aspects matériels et légaux. Car une nouvelle forme d'internement impliquait des lieux adaptés et l'étude de la compatibilité avec les dispositions du Code pénal vaudois de 1932. C'est ainsi que la Commission nommée pour répondre à la motion de Georges Bridel décide de considérer cette nouvelle procédure comme un prolongement du Code pénal. En effet, le rapport donné face au Grand Conseil le 27 août 1935 considère que les tribunaux pénaux sont impuissants face aux prostituées et aux souteneurs. Il est difficile de prouver leurs activités immorales. L'internement administratif permet de passer outre le manque de preuves. De plus, cette forme d'internement n'est pas considérée comme une peine mais comme un moyen de rééducation des personnes au travail «honnête».

### Protéger la société de la fainéantise et de l'immoralité

Les travaux suivants permettent de préciser ce qui est attendu de la future loi. Cependant, la Deuxième guerre mondiale vient compliquer le problème. Le 24 octobre 1939 est publié l'arrêté sur l'internement administratif qui est suivi d'un arrêté d'application le 13 novembre 1939. Le préambule permet de comprendre le but de cet arrêté. «Vu le danger que certains éléments de la population font courir à la société, en particulier à l'époque actuelle, par leur fainéantise et leur inconduite; vu la nécessité de protéger l'ensemble du

peuple, au moment où la majeure partie des citoyens sont mobilisés, contre l'immoralité propagée par certains indésirables, pour la plupart non astreints à porter les armes;...». La question concerne bien un danger de fainéantise et d'inconduite particulièrement important dans le contexte d'une guerre. D'ailleurs, des raisons similaires ont conduit les autorités du canton de Neuchâtel à mettre en place une procédure d'internement. La Commission qui est nommée pour

prendre les décisions d'internement s'occupe de quatre types de cas: les prostituées, les souteneurs, les personnes qui gagnent leur vie sur les jeux illégaux et enfin les personnes dont l'inconduite ou la fainéantise mettent autrui en danger. Cette dernière catégorie est la plus large.

### 261 dossiers de 1939 à 1971

Selon les archives, la Commission d'internement administratif commence à fonctionner dès le 15 novembre 1939. En tout, ce seront 261 dossiers qui seront

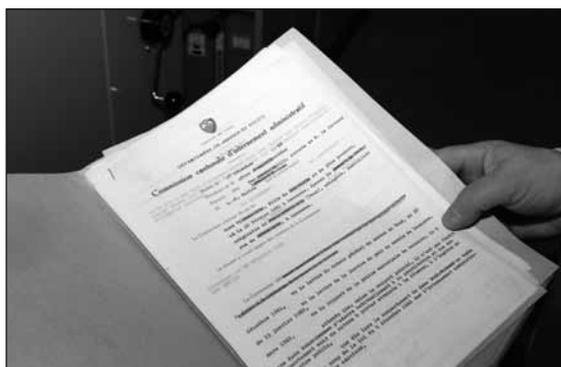
ouverts jusqu'à l'abrogation de la loi en 1971. Mais rien qu'entre 1939 et fin 1941 la Commission examine pas moins de 109 dossiers. Sur ces 109 cas 72 concernent des femmes. Ces femmes sont majoritairement dénoncées en tant que prostituées. Il est rare qu'elles soient qualifiées de souteneuses ou visées à cause des jeux illégaux. Les hommes sont le plus souvent dénoncés en tant que souteneurs.

### Un fonctionnaire comme secrétaire

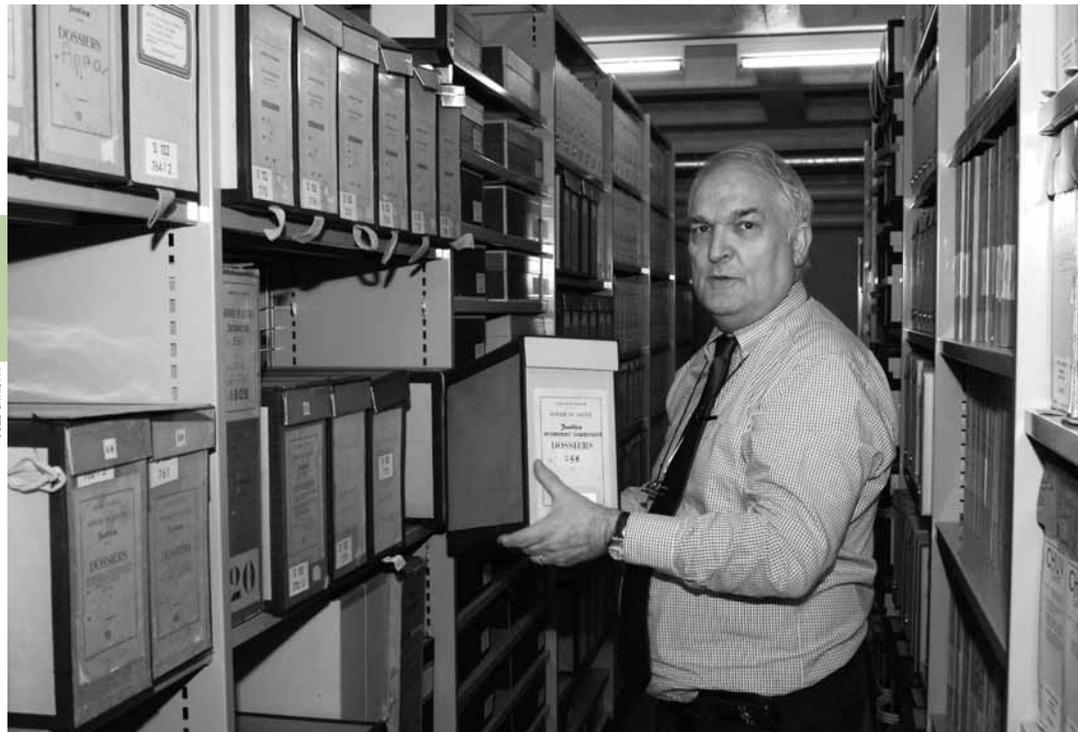
La Commission est constituée de cinq personnes: le président, deux membres, deux membres suppléants et un secrétaire. Le président est avocat. Les membres de la Commission présents lors d'une audition sont au nombre de deux. Ils se divisent entre un avocat et un membre de la profession médicale. Enfin, le secrétaire communique les dossiers à la Commission mais il fait aussi le lien avec le Conseil d'État ainsi qu'avec les autorités dénonciatrices. C'est un membre de l'administration qui reçoit ce poste. Il est intéressant d'observer que les personnalités restent stables durant toutes les années de guerre jusqu'au début des années 50. Ainsi ce n'est qu'en 1948 que le premier changement de membres de la Commission intervient. Il reste à comprendre comment ces personnes étaient choisies.

Les archives de la Commission cantonale d'internement administratif conservées aux ACV ne concernent pas uniquement les aspects administratifs et internes de la Commission. La grande richesse de ces archives vient des dossiers personnels des personnes dénoncées. Ces dossiers sont presque tous présents. Ils permettent de comprendre comment fonctionnait l'internement administratif des éléments dangereux pour la société. En suivant les personnes dénoncées on retrouve des histoires de vie retracées par la police de l'époque. Celles-ci peuvent être fragiles, tragiques ou encore criminelles mais toujours passionnantes.

*Yves Collaud*



Un des 261 dossiers traités par la Commission.



JOËL CHRISTIN

L'archiviste cantonal Gilbert Coutaz présente les cartons contenant les dossiers individuels et les documents liés à l'internement administratif entre 1939 et 1971. Nettement moins nombreux que les cas de placement d'enfants, ils occupent 1,5m linéaire sur les rayonnages.

dossiers dans les services ont fluctué dans le temps. Certains classements numérotés ne suivaient pas l'histoire d'un enfant. Par ailleurs, certains dossiers ont été gardés à long terme pour documenter globalement la pratique juridico-administrative, mais pour le reste, il n'était pas d'usage à l'époque de conserver un dossier individuel si l'enfant concerné avait atteint 40 ans. La conservation ne s'est améliorée que progressivement à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

### Recherches effectuées

Dans le début des années 2000, le canton de Vaud a eu son rôle dans la prise de conscience du travail de mémoire à mener. À l'initiative d'Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC, et de Charles Kleiber, alors secrétaire d'Etat fédéral à la recherche, des témoignages ont été recueillis et une recherche menée. Ces démarches faisaient notamment suite à la détermination dans l'action et à la force de volonté d'une des victimes d'un placement ayant pris des formes excluantes et disciplinaires. Née en 1933 et «placée» dès 1938 suite au divorce de ses parents, Louissette Buchard-Molteni n'a cessé, jusqu'à son décès en 2004, de dénoncer son calvaire et les injustices subies. Le tour de Suisse en cage: l'enfance volée de Louissette, l'autobiographie qu'elle a publiée en 1995 (Éd. Cabédita), décrit son parcours aux rebondissements dramatiques entre institution religieuse, asile et prison. En octobre 2003, Louissette Buchard-Molteni avait entrepris une grève de la faim devant la porte du DFJC.

Avec l'aide des Archives cantonales vaudoises, plusieurs travaux avaient alors été publiés dont *Le traitement des orphelins et les placements d'enfants au 20<sup>e</sup> siècle*, de Geneviève Heller, (eesp-Vaud, 2004) et *Enfance sacrifiée. Témoignages d'enfants placés entre*

*1930 et 1970*, de Geneviève Heller, Pierre Avanzino, Cécile Lacharme, avec préface d'Anne-Catherine Lyon (eesp-Vaud, 2005).

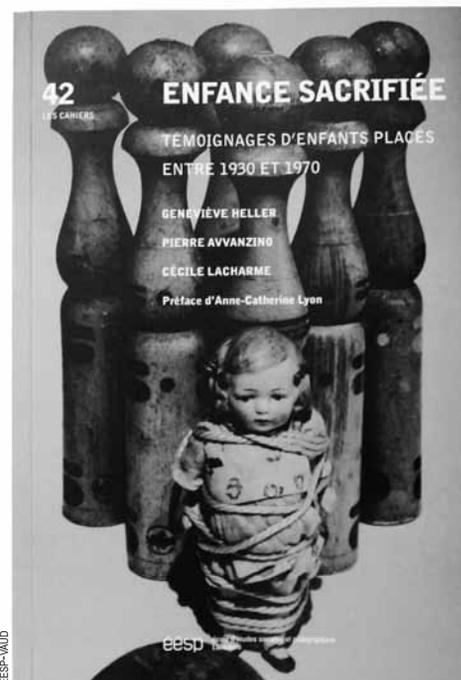
Par ailleurs, le Musée historique de Lausanne avait été la première étape, en septembre 2009, de l'exposition itinérante *Enfances volées/Verdingkinder reden*, présentée dans 14 lieux en Suisse jusqu'en 2014.

### Postulat vaudois

Un postulat déposé en février 2013 par le député Jean-Michel Dolivo demande que d'autres actions soient entreprises pour documenter cette fois spécifiquement l'internement administratif d'adultes pour cause de «paresse», de «libertinage», de «prostitution» ou d'«ivrognerie» entre 1930 et la fin des années 1970.

Les récentes décisions au niveau suisse et les travaux du délégué fédéral aux victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance ainsi que de la table ronde mise en place par la Confédération seront pris en compte dans la réponse que prépare le Conseil d'Etat.

Joël Christin



Enfance sacrifiée. Témoignages d'enfants placés entre 1930 et 1970 avait été publié en 2005 à l'initiative de la cheffe du DFJC.

### Pour toute demande par les personnes concernées:

#### • Bureau cantonal de médiation administrative (BCMA)

Place de la Riponne 5, Case postale 5485, 1002 Lausanne

Permanence téléphonique du lundi au jeudi de 9 h 30 à 13 h: 021 557 08 99

Permanence sans rendez-vous le mercredi de 15 h à 19 h

Courriel: [contact.mediation\(at\)vd.ch](mailto:contact.mediation(at)vd.ch) - Internet: [www.vd.ch/mediationadministrative](http://www.vd.ch/mediationadministrative)

#### Au niveau fédéral, voir aussi:

[www.mcfa.ch](http://www.mcfa.ch) et [www.fuersorgerischezwangsmassnahmen.ch/](http://www.fuersorgerischezwangsmassnahmen.ch/)



## Racheter la Maison de la radio



L'Etat de Vaud se propose de racheter la Maison de la radio à La Sallaz, à Lausanne, que la SSR projette de quitter pour déplacer ses activités dans un bâtiment à construire près de l'EPFL. Le bâtiment RTS de La Sallaz présente une importante surface construite de 17'000 m<sup>2</sup> qui pourrait être mise à disposition de l'administration cantonale fin 2018 ou courant 2019. Celle-ci permettra de regrouper une partie des services du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) et du Département des finances et des relations extérieures (DFIRE) dans un environnement adapté à leurs activités.

L'acquisition de l'immeuble (55 millions de francs) et la densification ainsi que l'adaptation des espaces de travail aux besoins de l'administration cantonale (11 millions de francs) représentent un investissement de 66 millions de francs.

## Pôle muséal: recours rejetés



Dans un arrêt rendu fin novembre, la Cour de droit administratif et de droit public du Tribunal cantonal a entièrement rejeté les quatre recours restants qui avaient été déposés suite à la levée des oppositions au plan d'affectation cantonal (PAC) lié au futur Pôle muséal. Le projet peut se poursuivre vers sa prochaine étape qui consistera en un exposé des motifs et projet de décret. Ce document portera sur la construction du Musée cantonal des beaux-arts (mcb-a). Le PAC a été mis à l'enquête publique du 24 août au 24 septembre 2012. Définissant un nouvel espace urbain consacré à la culture, il requalifie la surface industrielle du site des Halles CFF aux locomotives. Il régit l'implantation du nouveau mcb-a ainsi que les autres programmes culturels et muséaux. Il inclut également des jardins à usage public, chemins piétonniers et pistes cyclables.

## Permis de construire pour le parlement



La Ville de Lausanne a levé les cinq oppositions déposées en octobre lors de la mise à l'enquête complémentaire du projet de reconstruction du Parlement. Elle a aussi délivré le permis de construire. Ce second permis reste toutefois soumis à un nouveau délai de recours devant le Tribunal cantonal jusqu'à mi-janvier 2014. Diligemment par la Ville de Lausanne, la mise à l'enquête complémentaire ne concernait que les modifications architecturales apportées au projet initial. Celui-ci avait été combattu par référendum à l'été 2012 puis modifié par l'architecte sous l'impulsion des Autorités cantonales pour répondre aux critiques des opposants. Le volume de la toiture a été ainsi considérablement réduit et son revêtement en étain abandonné au profit de tuiles en terre cuite. L'Etat poursuit ses efforts en vue d'un démarrage du chantier aussi rapide que possible, soit en principe en mars 2014.

# Formation continue

*Quelques nouveaux cours apparaissent dans le programme du CEP pour 2014*

Le catalogue de cours de formation continue 2014 du Centre d'éducation permanente (CEP) a paru cet automne. Le programme «tout public» s'inscrit dans la continuité. Au rang des nouveautés, on y trouve les cours «Règles de correspondance: actualisez votre style» (1 jour), «Analyser, synthétiser et décider» (2 jours) et une nouvelle formule du cours «Se gérer dans les conflits» (2 jours).

Le programme «cadres» se voit renforcé. Cinq nouveaux cours y apparaissent: «Gestion de crise: l'essentiel» (1 jour), «Gestion de crise: évaluer les risques et faire face» (3 jours), «Se connaître et se faire reconnaître» (3 jours), «Marchés publics: élaborer des appels d'offres, de la théorie à la pratique» (1 jour) et enfin le «Certificat ASFC en leadership»: un nouveau cursus condensé (12 jours).

### Quand la pratique se fait ludique

Les «Serious Games» prennent de l'importance dans la formation au CEP, tout en restant complémentaires aux cours «traditionnels». Ils peuvent par exemple permettre de s'initier à la gestion de projet par le biais de simulations ludiques. L'environnement et les outils mis à disposition des participants sont réalistes. Des délais à tenir, un budget, des interlocuteurs qui vous interpellent, du courrier qui déborde de la

boîte... le logiciel de simulation ne manque pas d'associer les contraintes les plus courantes au cadre du développement d'un projet virtuel.

Cette méthode pédagogique favorise un apprentissage actif. Elle suscite une grande implication des participants et les incite à éprouver leur capacité à travailler en équipe.

• Informations supplémentaires: [www.cep.vd.ch](http://www.cep.vd.ch)



# La JOM a fêté ses 10 ans

Le 14 novembre, les filles ont découvert un métier exercé par un homme et les garçons un métier exercé par une femme. Plusieurs services ont participé à cette 10e «Journée Oser tous les métiers».

Le 14 novembre dernier, le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) a organisé pour la 10<sup>e</sup> fois la Journée «Oser tous les métiers» (JOM), connue sous le nom de JOM. 16 595 élèves du canton (7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup>) y ont participé en accompagnant l'un de leur parent ou un proche sur son lieu de travail, selon le principe croisé: les filles ont découvert un métier exercé par un homme et les garçons celui exercé par une femme.

Le but de la JOM est de réduire le clivage entre les métiers dits «masculins» ou «féminins» en encourageant les filles et les garçons à explorer des univers professionnels nouveaux et à élargir leurs horizons pour choisir une profession à partir de leurs intérêts et capacités, sans se laisser influencer par les stéréotypes ou préjugés de sexe.

## Dans les services de l'administration

Plusieurs services de l'administration cantonale vaudoise ont participé activement à la JOM en recevant les enfants de leurs collaboratrices et collaborateurs. Le Département des finances et des relations extérieures a accueilli par exemple une quinzaine de jeunes pour leur faire découvrir l'espace d'une matinée le fonctionnement et les rôles de l'Etat, ainsi que les différents métiers s'exerçant dans leur département. Plus loin, 92 enfants ont découvert les diverses facettes du travail de la Police cantonale par le biais d'un film et de quatre ateliers ludiques: la visite de la centrale d'alarme, une démonstration de la brigade canine, la résolution d'une enquête à l'entité judiciaire et la prévention routière avec simulation d'accidents de la route dans la voiture tonneau.

À la Préfecture de l'Ouest lausannois, quatre jeunes ont accompagné la Préfète durant deux audiences pénales et lors d'une séance avec le vétérinaire cantonal et son adjoint sur la problématique des chats errants, avant de clore leur visite par une discussion sur les rôles de la préfecture.

## Politiciennes en herbe

L'après-midi, 130 filles ont envahi le Palais de Rumine pour constituer le Parlement des filles dans la salle du Grand Conseil. Le débat fut animé pour trancher sur la pertinence d'abaisser l'âge du vote à 16 ans ou d'enseigner les langues dès l'entrée à l'école primaire, encouragé par le regard admiratif et les conseils formateurs de plusieurs députés au Grand Conseil. Cet atelier était l'un des



Des filles ont découvert les métiers du bâtiment.

six proposés par le BEFH dans le cadre de la JOM pour 600 enfants du canton. En effet, les filles ont pu s'essayer à la programmation informatique auprès du Groupement romand de l'informatique (GRI) ou découvrir le métier d'ingénieure avec la Société suisse des ingénieurs-e-s et des architectes (sia).

## L'univers des infirmiers

Quant à eux, les garçons sont entrés dans l'univers des soins infirmiers et se sont penchés sur les professions de la santé, guidés par des étudiant-e-s de la Haute école de santé Vaud (HESAV) et de la Haute école de la santé La Source (HEDS) à Lausanne. Ils ont également vécu le quotidien d'un éducateur de la petite enfance, en accompagnant des enfants âgés de 3 à 4 ans dans la visite du musée zoologique sous l'encadrement d'un guide du musée et de trois étudiants de l'École supérieure en éducation de la petite enfance (esede).

## Poursuivre

Magaly Hanselmann, déléguée à l'égalité et cheffe du BEFH rappelle l'importance de la JOM. Lors de la soirée festive des 10 ans organisée au cinéma Les Galeries (Pathé) pour clore la journée, elle a relevé que les choix professionnels des jeunes n'ont que très peu évolué ces dernières années comme le montre une étude récente du Fonds national



L'équipe du BEFH lors de la soirée organisée pour célébrer les 10 ans de la JOM.

suisse sur les inégalités de genre dans les parcours de formation et les carrières.

Au travers de trois courts-métrages diffusés lors de cette soirée et visibles sur le site du BEFH [www.vd.ch/egalite](http://www.vd.ch/egalite), des étudiant-e-s de première année de l'écal dénoncent ces inégalités et encouragent les jeunes à suivre leurs rêves pour oser être des pionnières et des pionniers dans des métiers atypiques.

Si l'égalité est un droit en matière de formation, tant qu'elle ne sera pas réalisée dans les faits, le BEFH continuera à organiser des journées comme la JOM. Un moyen de promouvoir l'égalité et la mixité professionnelle tout en préparant la relève, comme plusieurs entreprises et services de l'administration cantonale en sont déjà convaincus. - BEFH



# La villa romaine de Pully et ses secrets

*La monographie scientifique parue sous le titre «La villa romaine du Prieuré à Pully et ses peintures murales» retrace plus de 40 années de recherches sur le site archéologique.*



Villa romaine de Pully. Fouilles 1971-1976. Vue d'ensemble de l'hémicycle après dégagement.

Une monographie scientifique de 400 pages, illustrée de près de 420 figures, vient de paraître sous le titre *La villa romaine du Prieuré à Pully et ses peintures murales*. Cette publication retrace plus de 40 années de recherches sur le site archéologique exceptionnel de la villa romaine de Pully, construite entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Au cours du 20<sup>e</sup> siècle, divers travaux en sous-sol ont révélé la présence de structures romaines imposantes au coeur du vieux bourg de Pully. Ce n'est cependant qu'en 1971, dans le cadre d'un projet de garage pour le Service du feu, que la luxueuse villa romaine dans laquelle s'intégraient ces éléments est apparue dans toute sa splendeur.

## Grande peinture murale in situ

L'état de conservation des vestiges mis au jour, comportant la plus grande peinture murale in situ connue de Suisse, motive le classement des ruines et la construction d'un musée, inauguré en 1981. Un incendie ravage en 2001 l'église Saint-Germain, construite sur les anciens thermes romains, occasionnant une fouille qui renouvelle les connaissances acquises jusque-là.

Parue dans la collection des Cahiers d'archéologie romande (CAR), la nouvelle monographie présente ces vestiges, leur chronologie, le mobilier archéologique en lien, et propose des restitutions architecturales pour les bâtiments les mieux connus, l'hémicycle et le complexe thermal. Un bref chapitre sur l'histoire du site après l'époque romaine conclut l'étude de cette riche demeure.

Outre la fresque à l'aurige trouvée en 1971, restaurée et exposée à la «Villa romaine de Pully», les différentes fouilles



Villa romaine de Pully: restitution modélisée de l'hémicycle; vue du portique inférieur.



Coupe restituée sud-nord en travers des thermes de la villa et du pavillon en hémicycle le plus méridional.

successives ont livré plus de 30 décors peints. L'Association suisse d'études des revêtements antiques a organisé une recherche de fonds, et les dons des différents sponsors ont permis de financer l'étude de cet exceptionnel corpus, qui constitue le coeur de ce Cahier.

Les vestiges visibles dans la «Villa romaine de Pully» sont exceptionnels par leurs dimensions et leur qualité. Mais ce patrimoine fragile nécessite d'être suivi, consolidé, restauré. Un programme d'assainissement est en cours. La réflexion que mène par ailleurs la Ville de Pully sur son centre-ville devrait aboutir, dans les années

à venir, à une revalorisation du musée et de ses abords.

Un premier réaménagement scénographique en 2013, la mise en place d'un riche programme de médiation et l'organisation d'une première exposition temporaire en 2014 annoncent d'ores et déjà l'ambition de la Villa romaine de Pully: devenir le premier espace de découverte de l'archéologie pour tous.

- Le CAR 146 est disponible au tarif préférentiel de 55 fr. Commandes sur le site [www.mcah.ch](http://www.mcah.ch); achat à la boutique du Palais de Rumine à Lausanne ou à la «Villa romaine de Pully»
- Renseignements concernant le Musée de la «Villa romaine de Pully»: 021 721 38 00.

## À vendre

**PC – Serveur.** Tower NZTX Gamma Mid-size RAM 2x4Gb RAM DIMM2 1333 MHz Storage 2x500Gb Seagate ST3500418AS CPU AMD Athlon(tm) II X3 460 Carte graphique NVIDIA GT216 [GeForce 210] Carte mère Asus M4A77TD Ecran TFT Medion 20" Age 2 ans Prix 250.-. xsiiaa@vd.ch.

**Armoire d'angle IKEA.** Etat neuf. Prix d'achat 1300.- cédée à 750.- A venir chercher (Région Oron). J'aide au démontage. D'autres photos sont à disposition. Dimension H environ 2m / longueur 2m / largeur 60cm Dimension de l'angle H 2m / Largeur-Longueur 80X60X60cm. 076 615 13 82.

**Boîte à pain** de la marque Alessi. Frs. 35.-. 078 714 78 87.

**Manteau d'hiver en daim,** col et manches en fourrure. Couleur: brun foncé Taille: L Prix: acheté à CHF 1'200.- et à vendre à CHF 450.-. 079 549 83 77.

**Truffes de Noël.** Série limitée, uniquement pour Noël, faites maison avec des matières de qualité. À partir de 8.-/100g Truffe Blanche, Lait, Vanille Truffe Framboise (bio) Truffe Champagne, Rhum, Whisky. A venir chercher à Epalinges. sashmancmdt@romandie.com.

**Mac book Air 11 pouces,** acheté en début juillet 2012. L'ordinateur est dans un très bon état. Il est fourni avec une housse de protection. Caractéristique de la machine : Processeur bicoeur Intel Core i7 cadencé à 2.0 GHZ, Turbo boost jusqu'à 3.2 GHZ 8 Go de RAM 128 Go de stockage flash Clavier rétro-éclairé. 021 316 86 74.

**Ensemble de ski Dame,** à vendre en très bon état. Marque «Pulp», couleur bois de rose/Kaki, taille S, valeur neuf Frs. 450.-, cédé Frs. 120.- Pour les contacts par téléphone, merci d'appeler entre 18h et 20h. 079 289 22 49. lammo@romandie.com

**Miel de Suisse Romande.** Rucher du Mont/s-Lausanne (670m): - Miel de fleurs 12.-/500gr. Miel de miellat 14.-/500gr. Rucher du Châtelard (1200m), Valais: Miel de fleurs 12.-/500gr. Miel mixte 14.-/500gr. Livraisons possibles au rucher, ch. des Bouvreuils 9, 1052 Le Mont-s-Lausanne ou à la DSI, av. Longemalle 1, 1020 Renens, ou par poste +10 francs. 079 808 51 71.

## Logement

**Cherche appartement** 2 à 3 pièces dans un rayon de 20 à 30 minutes du Mont-sur-Lausanne, minimum 50 m2, cuisine agencée, balcon orientation soleil couchant. Disponible à convenir. Loyer max 1'500.-. 079 470 00 91.

**Cherche dans la région de Oron-la-ville** un appartement de 2.5-3 pièces loyer max 1300.- ch comprise. Je suis seule avec un chien de 11 ans bien élevé. Date d'entrée à convenir. 076 615 13 82.

**Couple cherche à louer** pour le 01.04.14. appartement ou maison calme, minimum 4,5 p, minimum 120 m2, dernier étage, balcon ou jardin, 2 pl parc ou garage. Région Morges, Gros-de-Vaud, Riviera. Maxi 3000.- ch.c. 076 370 75 86.

**Appartement à remettre à Gland.** 3,5 pièces (90 m2) en duplex à Gland. Il est à 7 min. à pied de la gare et 2 min. de l'entrée d'autoroute. Le prix est de 2'440.- (acompte de charges et place de parc ext. inclus) Il est disponible dès le 1er février 2014. Merci de me contacter par email (celine.hayoz@vd.ch) pour plus d'informations. 022 508 20 21 (dès 17h30).

**Oulens-sous-Echallens,** à louer au 01.01.2014, spacieux 3 ½ pces (150m2) plain-pied en duplex dans une ferme rénovée de 2 appartements, grande terrasse et coin de terrain avec 2 petits réduits indépendants. Grand séjour avec poêle, cuisine agencée, salle de bains/WC avec douche au rez. Au 1er, 2ème salle de bains/WC avec baignoire, lave-linge et sèche-linge indépendants, 2 chambres avec grand hall (possibilité d'y créer une 3ème chambre). Grande cave et 2 places de parc extérieures. Loyer Fr. 2'400.- (charges et places de parc comprises). Renseignements et visite: 079 549 40 29. 079 721 86 16.

## Véhicules

**Seat Ibiza,** expertise, rouge, 1992, 64'000 km. Visible à Lausanne 1900.- à discuter. 078 601 37 60.

**Renault Clio 1.4 16 V** Dynamique. Octobre 2005 (phase III), 79'000km, bleu métal, climatisation, radio-CD, pneus été et hiver montés sur jantes, bon état Expertisée septembre 2013. Prix: CHF 5'600.-. 079 694 18 01.

## Vacances

**Malbuisson Jura français.** Studio pour 4 personnes à louer à la semaine. Au bord du Lac Saint-Point, Doubs, à 23 km de Vallorbe, 8 km de Métabief. 300 à 400 euros la semaine suivant la saison. Pièce principale avec cuisine, séjour, coin à manger, avec 1 lit double. Hall avec 2 lits superposés (possibilité ajout lit voyage pour bébé). Salle de bain avec baignoire. WC séparés. Linge de toilette, linge de lit et linge de vaisselle compris. TV avec canal+. Balcon avec vue exceptionnelle sur le lac. Grand parking privé gratuit. Commerces à proximité, laverie au centre du village. Multiples activités sportives (lac, piscine, marche: chemin piétonnier tour du lac 23 km, vélo et VTT, kayak à disposition, pêche: mise à disposition barque de pêche). En hiver ski alpin à Métabief, ski de fond et pistes de raquettes (domaine de la Fuvelle). +41 79 579 76 40.

**Séjour à Paris,** dans le IXe arrondissement, charmant 3 pièces (2 à 4 personnes) très bien situé, proche Palais Garnier-Galeries Lafayette, complètement équipé. Location à partir de 4 jours. 079 706 66 03. brigitte.martin-beran@hispeed.ch.

**Morgins,** suite désistement, loft tout confort pour 6 pers., extensible à 8 pers. Libre du samedi 21.12.2013 au samedi 04.01.2014. 1 pl. de parc comprise. Photos sur demande 1800.- les 2 semaines. 078 60 137 60.

**Sud France, Portiragnes** Plage-Résidence dans domaine à 300 m de la mer, sécurisé, calme, 2 piscines/pataugeoires, place de jeux, terrains de sports. Durant haute saison : animations, mini club pour les enfants Maison sur 2 niveaux/5 personnes/spacieuse/terrasse d'angle/parking individuel Rez-de-chaussée Séjour : cuisine (sans lave vaisselle), four à micro-onde, grill-four, grand frigo canapé/lit double/TV écran plat douche/lavabo/WC Etage chambre (donnant sur un balcon) 1 lit double chambre 2 lits simples chambre 1 lit simple. salle de bain/baignoire/lavabo/WC Animaux domestiques non acceptés Libre de mai à novembre Prix de CHF 450.- à 1420.- la semaine. Taxes séjour/nettoyage final/badges accès piscines et animations A proximité : Commerces Restaurants Equitation Pêche Randonnées Golf Voile

Tennis Pistes cyclables Parc de loisirs.. Béziers à 15 km Cap d'Agde Pézenas Sète à 20 km Carcassonne à 80 km. 079 759 30 96.

**France, Lavandou.** À louer Studio 23 m2 au 3e étage, ascenseur et place de parc, aménagement fonctionnel et agréable: séjour avec baie vitrée avec 1 divan-lit (140 cm), table pour les repas et TV. Sortie sur le balcon. Cabine avec 1 x 2 lits superposés (90 cm). Coin cuisine (2 plaques de cuisson, four micro-onde et chaleur tournante. Mini lave-vaisselle). Douche, WC séparé, lave-linge. Balcon 8 m2, situation sud. Plage à 700m, commerce à 100m, restaurant à 200m, golf (5 trous)-mini-golf-tennis à 50m. Prix par semaine : Nov à Mars : 250€ Avril-Mai-Oct : 400€ Juin et Sept : 500€ Juillet et Août : 700€. 077 445 62 29.

**Orlando, Floride, USA.** A louer villa luxueuse dans resort 5 min. Disneyworld Orlando aux USA pour 5-8 personnes, piscine privée, fitness, club pour enfants, tarif 1100.-Fs/semaine. 021 550 19 75. nthi@bluewin.ch.

**Voyage au Népal,** du 27.09 au 11.10.2014, accompagné d'un guide et d'un conseiller artistique. Région de Kathmandu et Bandipur. Réalisation d'un carnet de voyage. Maximum 8personnes. Infos www.carnets-voyages.com. 076 403 80 04.

## Divers

**Chœur Gospel,** Lausanne, recherche choristes basses. Répertoire varié de gospels anciens et modernes. Entrée immédiate. Pour info: www.madrijazz.ch. 079 371 31 39.

**Etude en neurosciences.** Recherche des personnes âgées d'au minimum 50 ans, avec une bonne ouïe afin de participer à une étude qui permettra de faire avancer la recherche sur la probabilité de réveil des patients dans le coma. Les mardis ou les jeudis, de 16h à 17h au CHUV. Contacter Marina Pagliaro. 076 566 82 04. marina.pagliaro@unil.ch.

**Place de parc intérieure Tunnel** Lausanne. Urgent. Reprise de bail: Place n°74 spacieuse et facile d'accès (à côté d'aucune autre voiture) dans un parking privé et fermé à clés. Située à la Place du Tunnel dans le parking où il y a HERTZ. Prix mensuel : 200.- + TVA de 8% = 216.-. 079 504 71 35.



# Paolo Woods, State

Plus que deux semaines pour profiter des photos de Paolo Woods exposées dans les combles du Musée de l'Elysée et qui interrogent le fonctionnement d'un Etat et d'une administration considérés en faillite.

En novembre 2010, Paolo Woods s'installe dans une ville du sud d'Haïti: Les Cayes. *STATE* est l'exposition qui relate cette expérience insulaire. Par son ambition, poétique autant que journalistique, elle tire la part universelle d'une aventure nationale qui nous concerne davantage qu'on ne le pense.

Le photographe canado-hollandais a travaillé sur le temps long, sur des thèmes qui s'étendent de l'industrie locale aux atterrissements des ONG, du monde foisonnant de la radio à la conquête du protestantisme américain. Au fil de ces recherches, la fragilité de l'Etat-nation haïtien est devenue le fil rouge d'une future exposition.

Haïti est une contradiction. Une nation particulièrement fière de son histoire unique, de sa langue, de sa culture singulière. Mais un Etat qui demeure souvent absent et presque toujours dysfonctionnel. *STATE* explore ces questions fondamentales: que se passe-t-il dans une société dont le gouvernement est inefficace et dont l'Etat échoue à fournir des services de base à sa population? Comment un peuple se construit-il en dépit de cet échec reconduit?



Dans l'Hôtel Karibe, sur les hauteurs de Port-au-Prince, deux animatrices goûtent un poulet frit après avoir dansé pendant des heures en marge du concert du chanteur local, J Perry. Juvénat, Pétion-Ville, 2013.

*STATE* rompt avec l'iconographie du désastre qui sert en général à illustrer Haïti. L'exposition part d'images qui disent l'ordre plutôt que le chaos, la comédie plutôt que la tragédie: les riches Haïtiens, l'émergence lente d'une classe moyenne, l'élaboration de corps alternatifs. Avec le journaliste et écrivain suisse Arnaud Robert, Paolo Woods décrit des dynamiques qui ont cours dans tous les pays en développement. Organisations internationales contre gouvernement local. Société civile contre pouvoir exécutif. Argent privé contre argent public.

L'exposition, qui présente en avant-première une soixantaine d'images réalisées

entre 2010 et 2013, est produite par le Musée de l'Elysée. Elle s'accompagne de deux livres de Paolo Woods et Arnaud Robert, *ÉTAT / STATE* publié aux éditions Photosynthèses et *Pèpè* publié aux éditions Riverboom et le Musée de l'Elysée. – com

• Paolo Woods, *State*.

• Sebastião Salgado, *Genesis*.

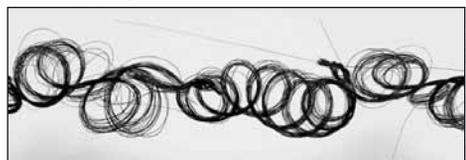
Deux expositions au Musée de l'Elysée, Lausanne. Jusqu'au 5 janvier, ma-di: 11h-18h.

Livre: *Etat*, Paolo Woods & Arnaud Robert. Editions Photosynthèses, 2013, 248 pages, 80 images couleur. CHF 49.-

## Musée Jenisch

Première rétrospective dans un musée suisse de Pierrette Bloch qui développe son œuvre abstraite découlant d'une pratique obsessionnelle du dessin.

• Pierrette Bloch. *L'intervalle*. Exposition au Musée Jenisch, Vevey, av. de la Gare 2. Jusqu'au 28 février. Ma-di, 10h à 18h (je jusqu'à 21h).



## 40 ans d'art vidéo

Encore deux semaines pour qui n'a pas encore découvert le riche panorama sur 40 années d'art vidéo qu'offre le Musée cantonal des beaux-arts.

• Making Space. *40 ans d'art vidéo*, mcb-a, jusqu'au 5 janvier. Ma-mer: 11h-18h, jeudi: 11h-20h, ven-di: 11h-17h. 24, 26, 31 déc: 11h-17h. 25 déc, 1er et 2 jan: fermé.



## Concert de Noël à la Cathé

Johann Sebastian Bach: les Chorals du cycle de Noël de l'Orgelbüchlein. Arvo Pärt: Annum per annum. Charles-Marie Widor: Neuvième Symphonie en ut mineur op. 70, dite «Gothique».

• Concert d'orgue par Jean-Christophe Geiser, organiste titulaire de la Cathédrale. Mercredi 25 décembre, 17h. Entrée libre.

